

Distr.  
GÉNÉRALE

CES/SEM.41/19 (Summary)  
18 février 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

OFFICE STATISTIQUE DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES  
(EUROSTAT)

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

ORGANISATION INTERNATIONALE  
DU TRAVAIL

Séminaire commun CEE-Eurostat-OIT  
sur la mesure de la qualité de l'emploi  
(Genève, 3-5 mai 2000)

## Thème 2

### **Planification de la dynamique du marché du travail Mesures nouvelles pour un nouveau millénaire**

Document d'appui présenté par le Bureau central de statistique d'Israël\*

#### **Résumé**

1. Le Bureau central de statistique d'Israël a commencé à planifier et mettre en œuvre un programme en plusieurs phases qui vise à élargir la portée de son programme de statistiques sur le marché du travail compte tenu des priorités et tendances internationales et à la lumière des besoins et de l'état de l'économie et de la société israéliennes.
2. Le programme est axé sur la dynamique du marché du travail, un domaine d'action prioritaire de l'OIT qui en a fait l'activité II de son programme d'indicateurs de base du marché du travail. Le Bureau central de statistique a choisi d'adopter une large définition de la dynamique du marché du travail en y incluant tous les mouvements et passages, dans le temps, d'une situation à l'autre sur le marché du travail. Ces transitions englobent non seulement la mobilité professionnelle et géographique et le passage d'une situation d'emploi à une situation de chômage, mais aussi la transition de la vie active à la retraite ou les changements d'emplois. Il peut également s'agir du mouvement d'un emploi partiel à un emploi à plein temps, du passage de l'emploi au sous-emploi, de la transition du statut de demandeur d'emploi à celui de "travailleur découragé", du changement de mode de vie qu'implique le passage d'un emploi unique à une activité professionnelle multiple, la transition d'un emploi temporaire à un emploi permanent, le passage d'un travail à l'extérieur à un travail à domicile, et les changements d'horaires de travail et aménagements du temps de travail.

---

\* Établi par Tom Caplan.

3. Le document résume les priorités internationales telles que reflétées dans le programme de travail de l'OIT, en mettant l'accent sur les statistiques concernant le travail des enfants, la situation dans la profession, les absences prolongées du travail, la mesure du sous-emploi, la mesure du revenu de l'emploi, les indicateurs de base du marché du travail et la dynamique du marché du travail. Il y est également noté que la dynamique du marché du travail figure en très bonne place sur la liste des priorités des pays du monde entier, en raison de la réalisation dans de nombreux pays d'enquêtes longitudinales par panel et de l'utilisation d'autres instruments pour mesurer la dynamique du marché du travail.

4. Pour commencer à mettre au point les éléments de son nouveau programme de travail, le Bureau central de statistique a désigné un comité consultatif présidé par M. Noah Meltz de l'Université de Toronto et composé de membres éminents des secteurs public et universitaire d'Israël. Les travaux du Comité consultatif ont consisté notamment à recommander au responsable de la statistique officielle israélienne d'adopter une vision du rôle du Bureau central de statistique dans le domaine des statistiques du travail. Le Comité a mis au point un cadre conceptuel pour le fonctionnement du marché du travail. Il a également préparé un inventaire systématique des données sur le travail établies par le Bureau central de statistique ainsi que par d'autres organismes gouvernementaux. Il a rassemblé de nombreuses informations détaillées sur les données manquantes dans le système israélien de collecte de statistiques du travail. Enfin, il a formulé des recommandations en vue de l'élargissement et l'amélioration du programme de statistiques sur le marché du travail à court, moyen et long terme.

5. Compte tenu de ce qui précède, le Bureau central de statistique d'Israël a commencé à mettre en œuvre un programme en plusieurs phases qui permettra d'élargir sa base d'information en matière de dynamique du travail. Les domaines considérés englobent (mais pas exclusivement) : les transitions qui s'effectuent sur le marché du travail, la mobilité professionnelle et géographique, les travailleurs découragés, les titulaires d'emplois multiples, l'emploi temporaire, les entreprises de travail temporaire, le travail par équipes, le temps de travail et les loisirs, le travail à domicile, le sous-emploi et l'inadaptation de l'emploi analysés en fonction du temps et le mouvement international de main-d'œuvre.

6. Le reste du document est consacré à la description des trois phases du Programme d'élargissement des statistiques sur la dynamique du travail. Il s'agit des phases suivantes :

Phase 2000 : Mise au point d'une formule révisée d'enquête sur la population active

Phase 2001 : Adjonction de questionnaires supplémentaires à l'enquête sur la population active

Phase 2002-2005 : Mise au point d'un instrument statistique longitudinal et d'une base de données longitudinale sur les domaines de la dynamique de l'emploi.

7. En conclusion, le Bureau central de statistique fait part de son intention de consulter d'autres pays possédant une expérience en matière de dynamique du marché du travail.

-----